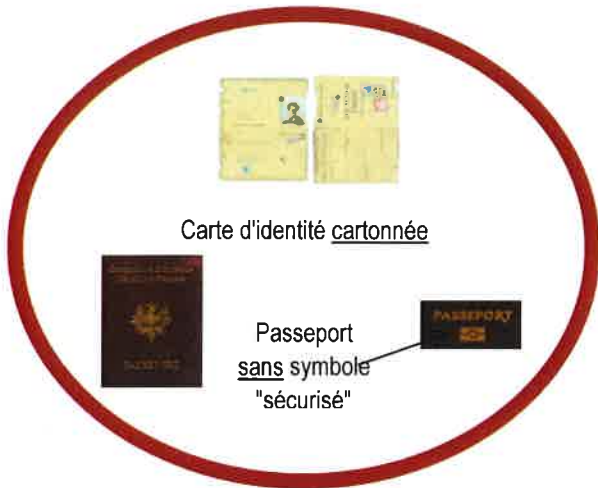
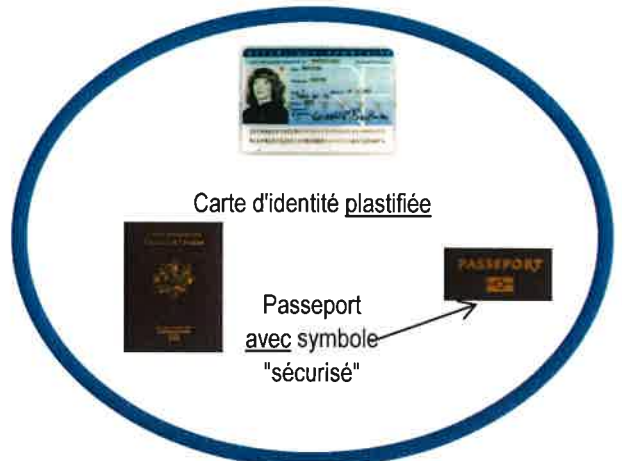


# Je possède un titre "sécurisé" ou non ?



**Non sécurisés**



**Sécurisés**

Quels documents sont nécessaires pour faire ou refaire un titre d'identité ?

## Pièces à fournir pour toute demande d'un titre d'identité



### \* Formulaire CERFA

(disponible en mairie ou remplissable en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) dûment complété et signé

Remplir la 1ère page uniquement



### \* 2 photos d'identité

35 x 45 mm, identiques, **récentes** (- de 3 mois) et parfaitement ressemblantes

Non découpées



### \* 1 justificatif de domicile

Quittance de loyer, avis d'imposition, facture d'énergie, téléphone etc. **datant de moins de 3 mois**

### Pour le passeport :

Photocopies des 4 premières et des 4 dernières pages du passeport à renouveler



### \* 1 timbre fiscal

#### Pour le passeport :

86 € *	Personne majeure
42 € *	Mineur 15 ans et +
17 € *	Mineur - de 15 ans

La carte d'identité est gratuite, mais son renouvellement est soumis à un droit de timbre de **25 €** si l'ancienne carte ne peut pas être présentée.

**Tous les documents doivent être fournis en originaux ET en photocopies**  
(sauf l'extrait d'acte de naissance qui est conservé en original)

### En plus des documents ci-dessus, vous devez présenter :

- 1 titre sécurisé (carte d'identité ou passeport)
- ou 1 titre non sécurisé périmé depuis moins de 2 ans
- ou 1 titre non sécurisé périmé depuis plus de 2 ans
- et** 1 extrait d'acte de naissance avec filiation
- et** 1 justificatif de nationalité

Pour plus d'informations :  
[simplification.interieur.gouv.fr](http://simplification.interieur.gouv.fr)

(si l'extrait d'acte de naissance ne suffit pas à établir votre nationalité)